

Conditions du Juniors Camp

| | |
|---|---|
| Confirmation définitive de la place au camp | Lorsque le nombre minimum de participants est atteint, un bulletin de versement est envoyé. Le versement est considéré comme une inscription définitive. Remboursement après versement : 50 % jusqu'à 2 semaines avant l'événement. Ensuite, aucun remboursement possible, sauf en cas d'annulation par l'organisateur. |
| Assurance | Les enfants ne sont pas assurés par Swiss Ultimate pendant le camp. Ils doivent avoir une assurance-accidents privée. La direction du camp décline toute responsabilité en cas d'accident pendant le camp. |
| Prise de photos | Des photos et des vidéos des participants sont prises pendant le camp. Je suis d'accord pour que ces images soient publiées sur les canaux de médias sociaux de Swiss Ultimate. Si je ne le souhaite pas, je dois en informer l'organisation du camp avant l'événement. |
| Règles de conduite | Les participants sont informés des règles de comportement au début du camp et doivent signer ces règles. Ceux qui ne respectent pas les règles seront rappelés à l'ordre pendant le camp. En cas d'infractions répétées, les responsables légaux seront informés. Une éventuelle prise en charge doit être organisée par les responsables légaux. |
| données personnelles | Les données fournies seront détruites après le camp et ne seront pas conservées. Elles ne seront pas non plus utilisées à des fins publicitaires par Swiss Ultimate. Elles servent uniquement à la communication concernant le Juniors Camp 2025. |